

**Devenir Famille de Cœur
c'est permettre à une famille palestinienne
d'assurer le minimum vital à leurs enfants**



**C'est également tisser de véritables liens de
fraternité et d'amour avec ce peuple exemplaire**

Ce qu'il vous faut savoir

- **82% de la population a Gaza vit en dessous du seuil de pauvreté**
- **4 familles française qui donnent 25€/mois = 100€/mois pour la famille Palestinienne. Une famille pourra assumer les besoins vitaux de ses enfants.**
- **100€ mois = 2,20€/jour – 25€/mois = 0,83€/jour**
- **On estime à 1200 père de famille mort en martyrs, laissant ainsi femme et enfants, seuls, sans revenus^(*)**
- **Et 4 500 le nombre de père de famille blessés, qui sont le plus souvent dans l'incapacité de se soigner convenablement ainsi que de travailler^(*)**

() source : www.al-kanz.org*

Procédure

- **Le don est mensuel (ci-joint en annexe modèle de demande de virement automatique)**
- **Famille de Cœur se charge d'envoyer l'argent directement à notre contact sur place (Nabila Kilani)**
- **Elle redistribue ainsi les sommes à chacune des familles chaque mois. Cela permettra un suivi des familles.**
- **Pour information, l'envoi de fonds sur le territoire palestinien engendre des frais exorbitants. Plus les sommes sont importantes, et moins, proportionnellement, ils sont onéreux. C'est pourquoi il nous semble préférable de centraliser les envois, plutôt que d'envoyer directement l'argent à chaque famille**
- **Des preuves d'envois, et de réceptions seront à disposition de chacune des familles françaises sur notre site www.familledecoeur.com. De plus vos contacts avec votre famille palestinienne vous permettront de vérifier par vous-même que l'argent qui leur est destiné leur est bien remis**

Les liens familiaux

Le projet n'est pas seulement de subvenir aux besoins d'une famille, mais de créer un véritable lien entre vous et la famille palestinienne.

Ainsi, nom – prénom – adresse – composition familiale (avec âge et prénom de tous les enfants) – photos - numéro de téléphone vous seront communiqués.

Nous nous organiserons pour que vous ayez un maximum de contacts, qu'ils soient téléphonique, par courrier postal, ou par internet.

Nos contacts sur place et nos contacts en France s'emploieront à vous aider à instaurer cette relation privilégiée (traducteur, facilité à l'accès internet et téléphonique).

Les parrainages et co-parrainages : formules

Nous n'avons bien évidemment pas tous les mêmes moyens.
Cependant chacun peut aider à hauteur de ces moyens.

Parrainage complet	Co-parrainage Formule A	Co-parrainage Formule B
100 €/mois Soit 3,02€/jour	50 €/mois Soit 1,60€/jour	25 €/mois Soit 0,80/jour



Contact et renseignements :

Laure BLANCHET

06 64 37 14 25

www.familledecoeur.com

famille2coeur2gaza@yahoo.com

Page Facebook: Famille de Coeur Laure Blanchet

Compte perso : Laure Blanchet (famille de Coeur)

ENGAGEMENT DE PARRAINAGE D'UNE FAMILLE

Je soussigne (e),

Nom :
Prénom :

Adresse :
Code postal :
Ville :

Tel :
E-mail :

M'engage à parrainer une famille de Gaza (, et à verser mensuellement la somme de :

- 100€ par mois parrainage complet
- 50€ par mois Co-parrainage formule A*
- 25€ par mois Co-parrainage formule B*

**Co-parrainage : parrainage entre plusieurs parrains.*

Pour une durée de :

- 1 an 2 ans 3ans

Mode de paiement :

Virement d'office : (voir imprimé ci-joint)

Date de début : Date de fin :
Date précise du virement :

Fait à :, le.....

Signature :

A envoyer complété et signé à : Laure BLANCHET 6 Rue de la Croix Ferrée – 78200 MANTES LA JOLIE

Tel : 06 64 37 14 25

Il est important de renvoyer cet engagement de parrainage, cela nous permet de savoir qui s'engage sur combien de temps et sur quelle somme, ce qui facilite la gestion de nos dossiers. Il peut nous être renvoyé par mail (famille2coeur2gaza@yahoo.com)

ATTENTION !

La formule de virement d'office imprimée ci-dessous n'est pas un prélèvement effectué par Famille de Cœur sur votre compte : c'est un ordre de virement que vous donnez à votre banque ou CCP : c'est donc à vous de demander à la banque (par simple courrier) toute modification dans ces versements : changement de montant, arrêt du versement, ou même changement de banque (dans ce cas, il faut arrêter le virement et le transférer sur le nouveau compte). C'est donc au titulaire du compte d'effectuer ces opérations.

Famille de Cœur ne peut, en aucun cas, le faire pour vous.

VOLET A REMETTRE A VOTRE BANQUE OU A VOTRE CCP

DEMANDE DE VIREMENT D'OFFICE

DESTINATAIRE : Agence bancaire / agence CCP (adresse précise) :

.....
.....

Je, soussigné (e)
Demeurant.....
.....

Titulaire du compte ouvert dans vos livres n°

Vous prie de bien vouloir virer la somme de :
(lettres).....

Sur le compte :

Code établissement : 10278- Code guichet : 06381 – compte : 00031694341

Clé RIB : 55

IBAN : FR76 1027 8063 8100 0316 9434 155

DOMICILIATION : CCM DU MANTOIS – 5 Avenue de La République – 78200 MANTES
LA JOLIE

Ouvert au nom de ASS FRATERCITE

durant la période : Du / / 2016 au / / 2017

Et aux dates suivantes.....

Date et signature